



C.D CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

PROCES-VERBAL N°3

Page 1 sur 4

Réunion du 20 juillet 2026

Président : M. BOUQUET Jérôme.

Présents en visio : MM. REPENTIN Eric. FERCHAUD Philippe. BARIS Jean François.

Excusé(es) : Mme DELORT Catherine. DUTIN Patricia MM. KOUROGHLI Jamel.

Invitée : Mme HERMANT Vanessa.

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District, dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter de la date de notification. (Article 190 paragraphe 1 de RG de la FFF). Les frais de procédures d'Appel soit la somme de 80,00 € seront débités au club concerné.

Pour les décisions concernant les matchs de Coupe et Challenges, le délai est ramené à 48 heures.

DOSSIER TRANSMIS PAR LA COMMISSION D'APPEL

Appel du club de Cabariot

Dossier traité par la Commission d'Appel dans le PV n°9 bis du 29/06/2026 qui a pris la décision suivante :

- ➡ La commission Confirme la décision de première instance.

Le dossier est transmis à la commission des championnats Coupes et Challenge pour application.

Appel du club de St Hippolyte

Dossier traité par la Commission d'Appel dans le PV n°9 bis du 29/06/2026 qui a pris la décision suivante :

- ➡ La commission Confirme la décision de première instance.

Le dossier est transmis à la commission des championnats Coupes et Challenge pour application.

Appel du club de Fc Fontcouverte

Dossier traité par la Commission d'Appel dans le PV n°9 bis du 29/06/2026 qui a pris la décision suivante :

- ➡ La commission de céans dit l'appel fondé,
- ➡ Infirme la décision de première instance,
- ➡ Dit que la participation des joueurs concernés était régulière,
- ➡ Rétablit le club de FC FONTCOUVERTE dans l'intégralité de ces droits.

Le dossier est transmis à la commission des championnats Coupes et Challenge pour application.

Le classement de la D3 poule B est rétabli comme suit :



C.D CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

PROCES-VERBAL N°3

Page 2 sur 4

Seniors Départemental 3 / Unique		Poule B		437552							29			
Classement officiel au 03/07/2026		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	PO	P1	BP	BC	Diff	
1	Diablos Rouges Bcy 2	52	20	17	2	1	0	1	0	0	76	19	57	
2	St Georges Coteaux 1	38	20	11	6	3	0	1	1	0	42	23	19	
3	Rochefort Fc 3	38	20	12	2	6	0	0	0	0	58	46	12	
4	St Porchaire Corme R 1	34	20	11	2	7	0	1	0	0	36	28	8	
5	Vals De Saintonge Eh 1	32	20	10	2	8	0	0	0	0	39	43	-4	
6	Uca 1	31	20	10	2	8	0	1	1	0	53	36	17	
7	Bramerit Es 1	31	20	10	1	9	0	0	0	0	35	36	-1	
8	Canton Aunis Fc 2	19	20	6	1	13	0	0	0	0	32	43	-11	
9	Fontcouverte Fc 2	16	20	5	1	14	0	0	0	0	31	59	-28	
10	St Cesaïre Efcvc 1	14	20	4	2	14	0	0	0	0	26	56	-30	
11	Boisseuil 17 Stade 1	10	20	3	1	16	0	0	0	0	32	71	-39	
12	Saintes Football Es 2	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		

POULE A	CAP AUNIS ASPTT FC	14	20	0,7	-25
POULE B	ST CESAIRE	14	20	0,7	-30
POULE C	CABARIOT	14	20	0,7	-33
POULE D	GUITINIERES NIEUL	12	22	0,54	

Le club de St Cesaïre descend en D4, le club de Fontcouverte se maintient en D3.

ACCESSIONS ET RÉTROGRADATIONS FIN DE SAISON 2025/2026

- Pour donner suite au mail reçu le 16 juillet 2026 du club de US MEURSAC
- La commission prend acte de la demande de suppression de leur équipe 1 en Départemental 3.

Par conséquent et en référence à l'article 15 alinéa e : « Article 15 – ACCESSIONS – RÉTROGRADATIONS

e) A l'exception des points A et B, en cas de vacances dans une division, jusqu'au début du championnat, il est procédé à l'accession de la meilleure équipe de la division inférieure, qui n'a pas accédé sportivement à la division supérieure. Les équipes seront départagées selon les dispositions de l'article 14 du présent règlement. »

- L'équipe de NACHAMPS 1 accède à la 3^{ème} division.



C.D CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

PROCES-VERBAL N°3

Page 3 sur 4

ANNEXE 1

Poules provisoires D1, D2 ET D3

DIVISION 1
CABARIOT 1
DOMPIERRE SAINTE-SOULLE 2
ETOILE MARITIME 2
FC SUD 17
CANTON COURCON 1
ILE D'OLERON 1
LA GEMOZE 1
LA ROCHELLE PORTUGUAIS 1
AVENIR DE MATHA 1
PONS 1
SEUDRE OCEAN 1
TRIZAY 1

DIVISION 2	
Poule A	Poule B
ANGOULINS 1	AIGREFEUILLE 1
AVIRON BOUTONNAIS 1	AULNAY 1
CANTON AUNIS 1	LA JARRIE FC 1
CAP AUNIS 1	CHAD/JAR/MAR 1
ST GEORGES DES COTEAUX 1	COZES 2
FC NORD 17 1	DIABLES ROUGES BCY 2
Fontcouverte 1	FC SUD 17 2
AUNIS AVENIR 2	LALEU LA PALLICE 2
MARENNES 1	LA ROCHELLE ACS 1
ROYAN VAUX 2	SAINT GENIS DE SAINTONGE 1
SAINTES 1	ST PALAIS SPORT FOOT 2
SAUJON 1	THENAC 1



C.D CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

PROCES-VERBAL N°3

Page 4 sur 4

DIVISION 3	
POULE A	POULE B
AS DE LA BAIE 1	AIGREFEUILLE 2
CAP AUNIS ASPTT FC 2	ASNIERES LA GIRAUD 1
DOMPIERRE SAINTE SOULLE 3	BRAMERIT 1
FC NORD 17 2	CANTON AUNIS FC 2
LA JARRIE 2	E.H. VALS-DE-SAINTONGE 1
FOURAS ST LAURENT 1	ES LA ROCHELLE 3
LA ROCHELLE PORTUG 2	ILE D'OLERON FOOTBALL 2
NIEUL S/ MER 2	FONTCOUVERTE 2
PERIGNY FC 3	ESSOUVERT LOULAY 1
RETHAIS FC 2	SAINT JEAN D'ANGELY 2
SAINT CHRISTOPHE 1	FC TONNACQUOIS 1
SAINT ROGATIE 1	UNION COM ANTENNE 1

POULE C	POULE D
BOURCEFRANC LE CHAPUS 1	AVENIR SAINT FORTAIS 1
BREUILLET 1	BEDENAC LARUSCADE 1
ESAB 96 1	CANTON MIRAMBEAU 1
AVENIR DE MATHA 2	CHEPNIERS 1
MARENNES 2	COZES 3
NACHAMPS 1	JONZAC SAINT GERMAIN FC 2
ST SORNIN NIEULLE S/ SEUDRE LE GUA 1	MESCHERS 1
PONT L'ABBE D'ARNOULT 1	PONS 2
ROCHEFORT 3	REAUX 1
SAINT PORCHAIRE 1	SAINT GENIS DE SAINTONGE 2
SEMUSSAC 1	SUD SAINTONGE AC 1
SOUBISE PORT DES BARQUES 1	THENAC LES GONDS 2

*Sous réserve des dossiers en cours.

Le Président,
Jérôme BOUQUET

Le secrétaire de séance,
Éric REPENTIN